

à ce que personne n'en ignore, & de faire pour son entière execution tous actes & exploits requis & nécessaires, sans autre permission, nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: CAR TEL EST NOSTRE PLAISIR. Donné à Versailles, le vingt-cinquieme jour de May, l'an de grace mil sept cens trente-quatre, & de nostre Regne le dix-neufvieme. *Signé LOUIS. Et plus bas,*  
Par le Roy, *Signé CHAUVELIN.* Et scellé.

POUR LE ROY. } *Collationné aux Originaux par Nous Ecuyer-  
Conseiller-Secretaire du Roy, Maison-Couronne  
de France & de ses Finances.*

A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.  

---

M. DCCXXXIV.